



Proposition de tribune-pétition

Pour des États généraux de refondation de l'École et de l'Université

Populisme réactionnaire et technolibertarisme tendent à devenir hégémoniques, souvent en falsifiant les vérités et en s'imposant par la haine. Au détriment du droit international, des libertés publiques, des acquis sociaux, du vivre ensemble voire de la paix civile.

En France, l'École et l'Université, piliers de l'État social, gardiennes des savoirs et des valeurs humanistes, vivent une crise historique. Dans cette guerre déclarée aux forces de progrès, le monde enseignant et étudiant doit coordonner ses forces vives (syndicales, associatives...) et produire un programme de résistance et de prospective, à caractère d'éducation citoyenne.

Enseignants, étudiants, parents d'élèves, citoyens, nous appelons à l'organisation d'États généraux de refondation de l'École et de l'Université, d'ici l'élection présidentielle de 2027.

Quel bilan de l'ESR (Enseignement supérieur et Recherche) depuis le vote de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des universités) en 2007 et de la LPR (loi de programmation de la recherche) en 2020, au nom du capitalisme cognitif ? Et quels recours doivent être élaborés, dont celui d'un rééquilibrage disciplinaire et programmatique ? Par ailleurs, garantes de la pluralité de pensée et de la collégialité, les libertés académiques ne sont pas négociables.

Quel bilan de l'EN (Éducation Nationale) et quels recours, depuis l'adoption du principe néolibéral de "compétences" et des réformes, notamment celles de J.-M. Blanquer (Loi pour une école de la confiance votée en 2019), qui l'ont mis en œuvre ? A base socio-économique, culturelle ou d'origine, les ségrégations et tris croissants (brevet éliminatoire, Parcoursup, auquel s'ajoutent à l'Université le dispositif « Trouver mon master » et l'augmentation drastique des droits d'inscription des étudiants étrangers non communautaires), doivent être résorbés. Pour le respect de la dignité des professionnels, de même que la régression de leur statut socio-économique, les violences institutionnelles et scolaires, dont les violences de genre, ne sont plus tolérables.

Au nom de la lutte contre « l'anarchisme pédagogique », les libertés pédagogiques se restreignent et les neurosciences prescrivent les normes. Cette crise des institutions éducatives et de recherche converge avec la volonté d'élargir le secteur marchand, et se traduit mécaniquement par une concurrence toujours plus importante qui livre au secteur privé des secteurs importants du système éducatif.

Dans cette période d'austérité budgétaire pour les services publics, la loi de programmation militaire, votée en 2023, consacre le doublement du budget des armées et l'instauration d'une économie de guerre... Au motif ou au prétexte du nouveau contexte géo-stratégique, et au bénéfice du lobby militaro-militaire.

Pour en finir avec la dérive autoritaire du régime, qui s'est traduite par la promotion durable des institutions « régaliennes » (police, armée...), au moyen d'un arsenal législatif, École et Université publiques doivent acquérir la place institutionnelle, budgétaire, médiatique... qui correspond à leurs missions. C'est la condition d'un rééquilibrage démocratique salutaire.

Franc BARDOU professeur d'occitan et poète (Rodez) ; Philippe BLANCHET socio-linguiste à l'université de Rennes, ex-élu au CNESER et au Conseil supérieur de l'éducation ; Martine BOUDET didacticienne du français, essayiste (Toulouse) ; Gérard COLLET formateur IUFM retraité en physique (Grenoble) ; Jean-Louis CORDONNIER militant pédagogique (Perpignan) ; Irène PEREIRA professeure des Universités en sciences de l'éducation (Rouen) ; Gérard TAUTIL professeur de philosophie retraité et essayiste (Signes-Var)

Document annexe : « Pour une campagne de promotion de l'École et de l'Université » Tribune collégiale (Invités de Mediapart) 13 février 2024 <https://blogs.attac.org/commission-enseignement-recherche/article/pour-une-campagne-de-promotion-de-l-ecole-et-de-l-universite>